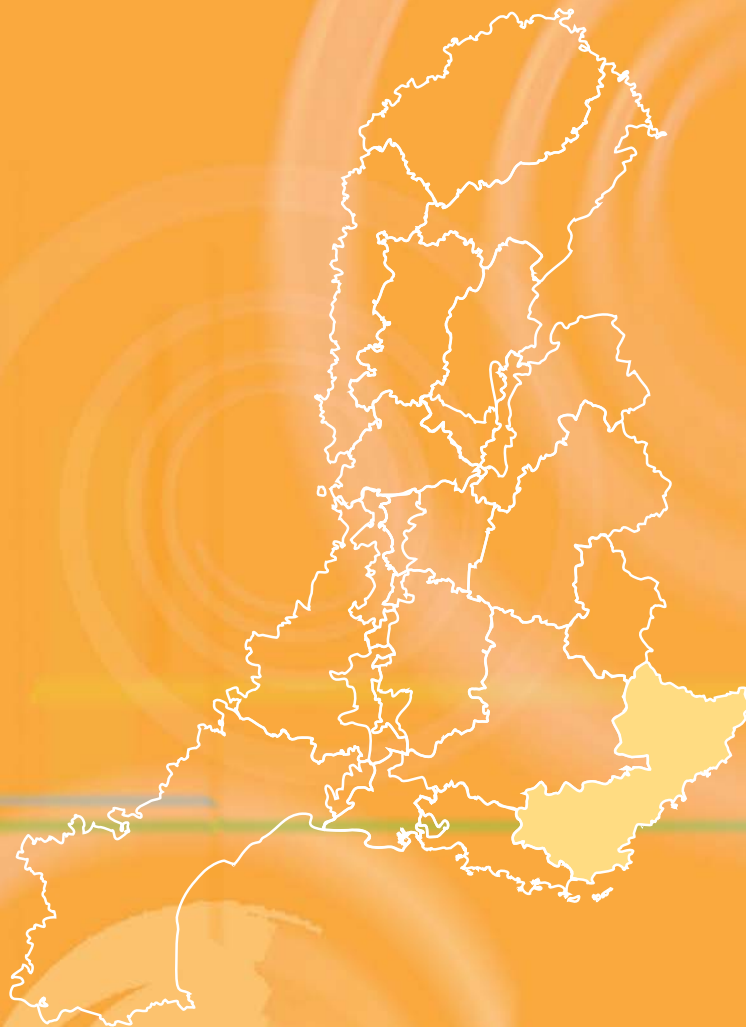


Annexe géographique

15/ territoire côtiers est et Littoral



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions importantes
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**

Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



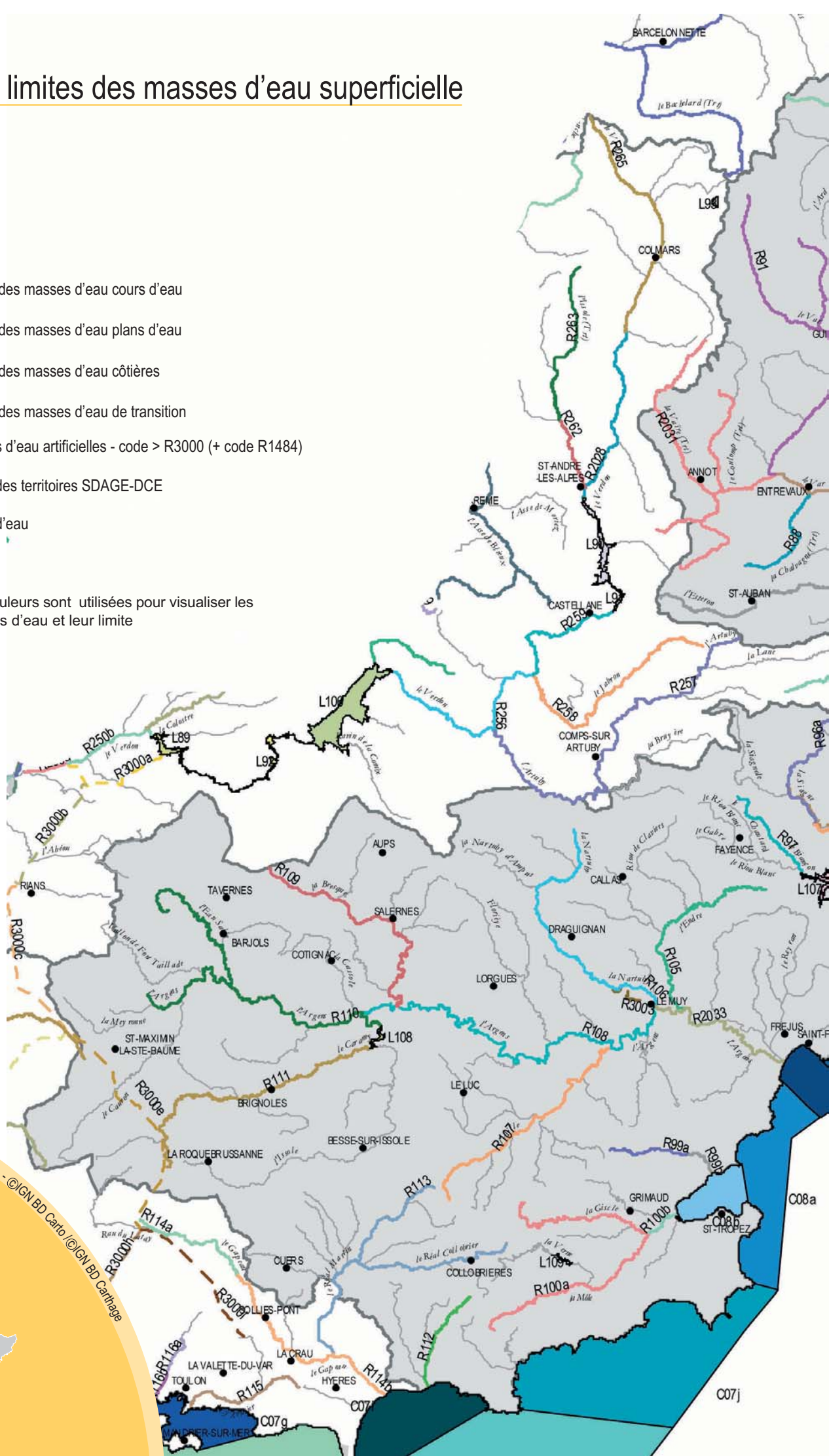
Codes et limites des masses d'eau superficielle

15/ Côtiers est et Littoral

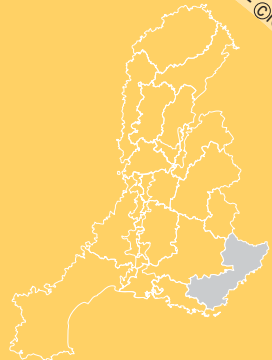
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
- C02c Codes des masses d'eau côtières
- T9 Codes des masses d'eau de transition
- Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- ~ Cours d'eau



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/1 600 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage



Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

Masses d'eau profondes - niveau 1

Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau

Alluvial

Karst

Edifice volcanique

Imperméable localement aquifère

Intensément plissée

Socle

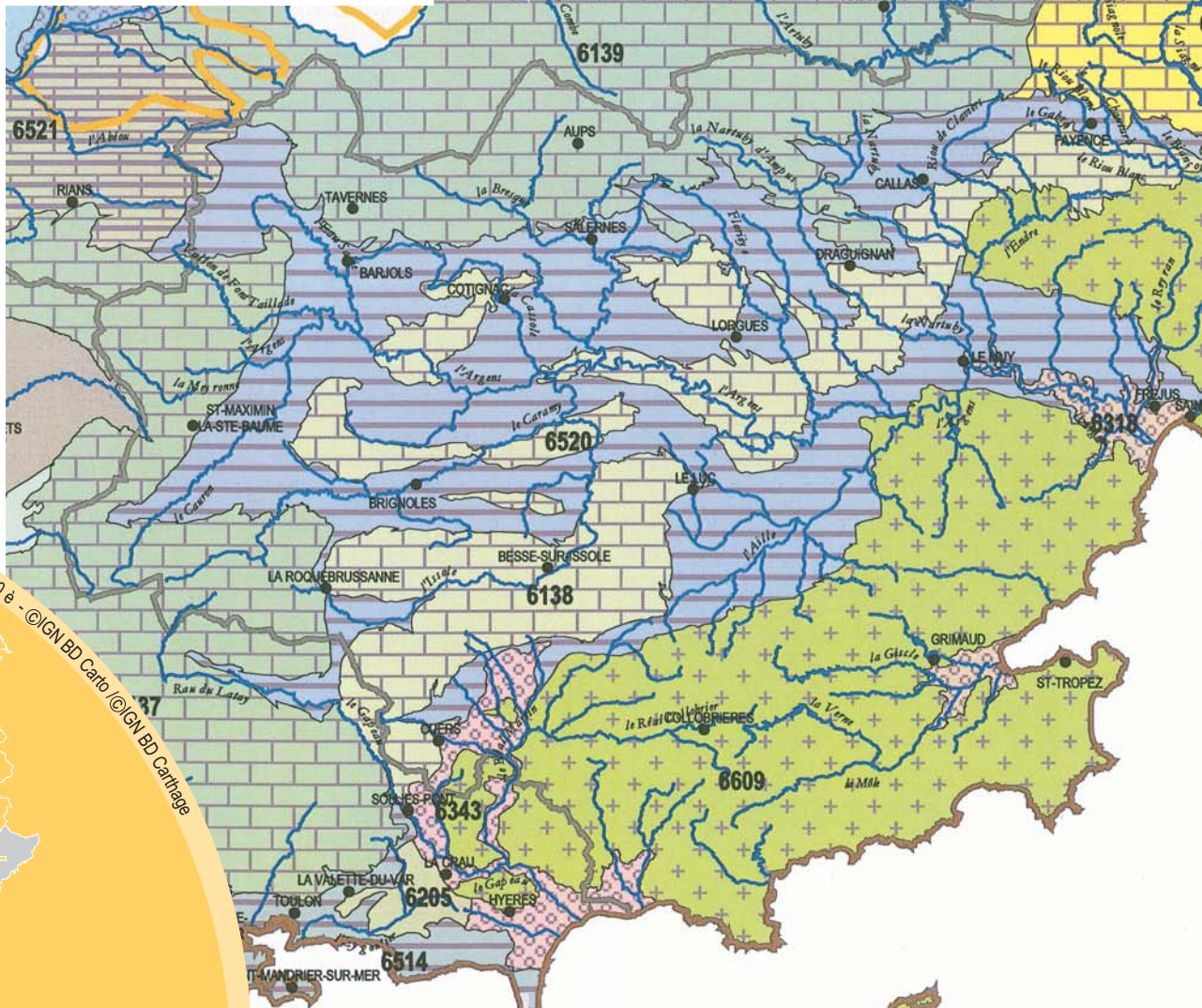
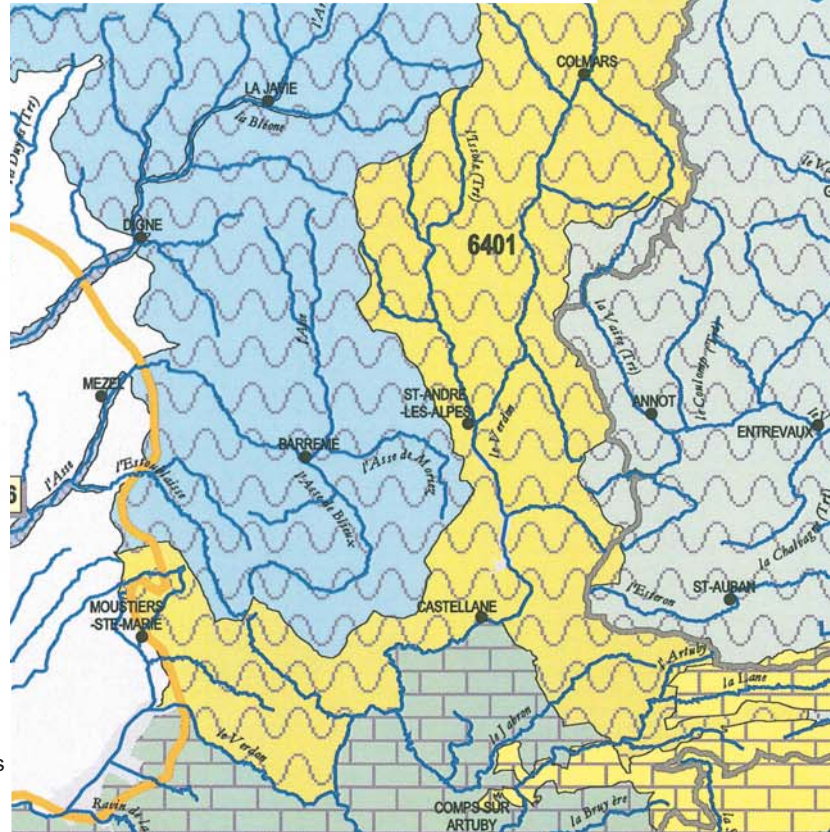
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

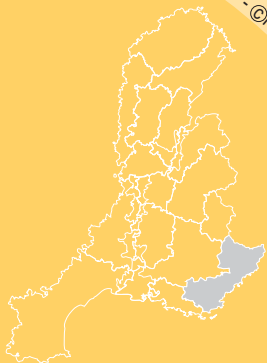
Limite du bassin hydrographique

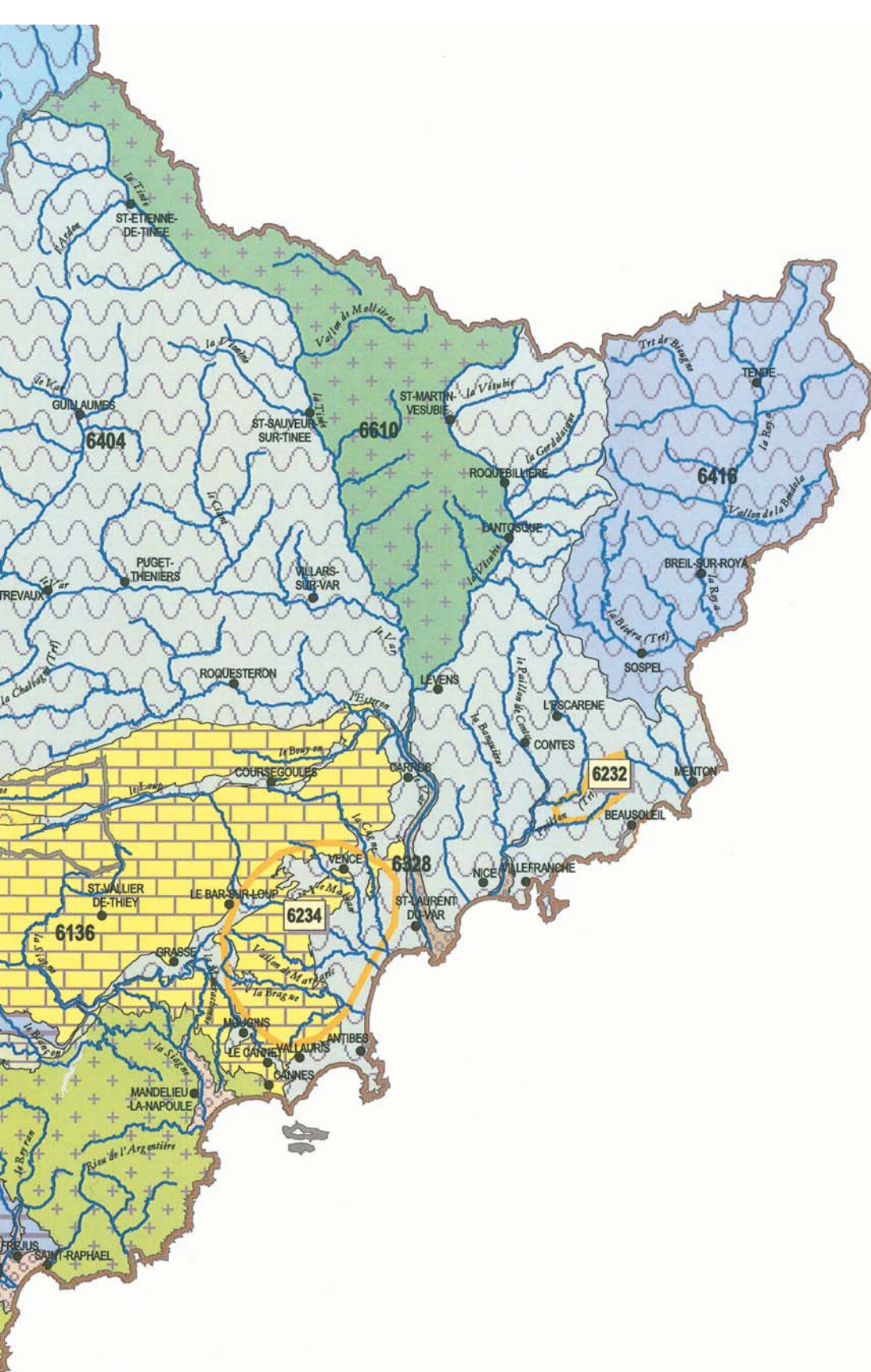


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/600 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Les enjeux du territoire

Présentation générale du territoire

Ce territoire est essentiellement situé dans les départements littoraux du Var et des Alpes Maritimes. Il couvre les principaux fleuves de la côte varoise (l'Argens et la Giscle) et de la Côte d'Azur (la Siagne, la Brague, le Loup, la Cagne, le Var, les Paillons et la Roya). Il s'étend, sur le littoral, de la rade d'Hyères à Menton (frontière avec l'Italie, en dehors de la principauté de Monaco).

Ce territoire compte 42 masses d'eau "cours d'eau", réparties entre :

- des rivières alpines à forte valeur patrimoniale (sur les alpes maritimes essentiellement) et dont les potentiels piscicole, écologique, biologique sont importants. Elles se caractérisent par un régime pluvio-nival ;
- des cours d'eau côtiers, influencés par le climat méditerranéen qui marque leurs comportements hydraulique, hydrologique et hydrogéologique (déficits hydriques – milieux temporaires – fragilité de la ressource – crues subites – ruissellement). Ces fleuves se caractérisent, sur leurs parties aval, par une très nette dominante urbaine et périurbaine, ayant des conséquences hydromorphologiques (artificialisation des basses vallées).

Ce territoire recouvre également 12 masses d'eau "plans d'eau" dont trois sont artificiels (retenues) et contribuent en grande partie aux besoins en eau de ce secteur : Saint-Cassien, Carcès et Verne. Les 9 plans d'eau naturels restants (tous supérieurs à 50 hectares) se situent sur le périmètre du Parc National du Mercantour (Alpes Maritimes).

On recense également 12 masses d'eau souterraine, constituées de nappes d'accompagnement des cours d'eau, de nappes alluviales côtières et de ressources profondes.

La zone littorale couvre 14 masses d'eau côtières. Y sont recensés également 3 canaux de transport d'eau brute en tant que masses d'eau artificielles.

Les pressions

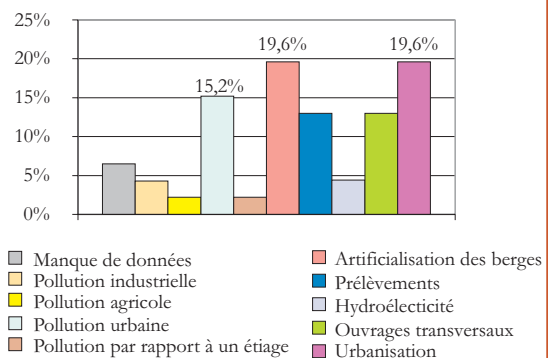
Sur les eaux Continentales

Ce territoire, au fort potentiel de biodiversité, fait l'objet de nombreux usages :

- **pour le moyen et le haut pays, le tourisme** occupe une place de plus en plus importante avec le développement des sports d'eau vive (principalement en période estivale) ou du ski qui nécessite des équipements pour l'enneigement artificiel. Dans le domaine industriel, l'activité se concentre sur **l'hydroélectricité**. Les équipements sont fort nombreux et sur le seul département des Alpes Maritimes, plus de 120 km de cours d'eau sont court-circuités. Ajouté aux extractions de matériaux et aux actuelles infrastructures routières et ferrées, cela contribue à perturber le fonctionnement physique des rivières ;
- **pour la partie littorale**, les pressions sont liées à **l'urbanisation** et aux usages littoraux dont l'une des conséquences est la modification ou la dégradation de ces milieux.

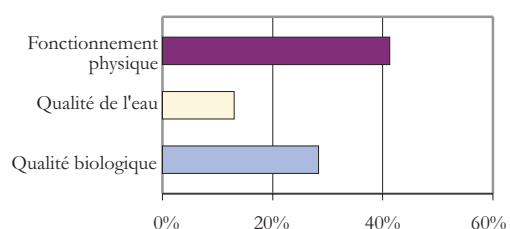
Outre l'urbanisation galopante qui lui donne une structure urbaine dense, ce territoire est soumis également aux pressions liées au **tourisme**, à **l'industrie** (sur certains bassins versants comme la Siagne avec les parfumeries...), aux **activités agricoles** qui subsistent sur certains secteurs ou en périphérie urbaine immédiate (viticulture, maraîchage, horticulture...).

Principales pressions du territoire



Les pressions les plus fortes sont directement liées à l'urbanisation (rejets, aménagement du lit et des berges, prélèvements).

Principaux facteurs altérés



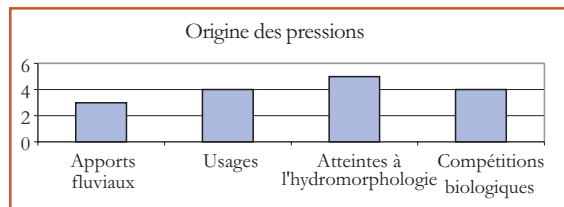
A l'horizon de 2015, il n'y a pas d'aggravation des tendances prévues et la quasi-totalité des masses d'eau devraient voir leur état s'améliorer sur des aspects physico-chimiques et biologiques, vis à vis de la situation 2003. En revanche, il semble difficile d'envisager dans ce délai une diminution des pressions sur l'hydromorphologie des cours d'eau, et les seules évolutions envisageables pour le fonctionnement physique des milieux sont liées à une stabilisation au niveau de la situation actuelle.

Cette amélioration sera confortée par le développement d'approches globales et concertées sur ces milieux, tendance que l'on constate aujourd'hui avec une prise en charge, par les collectivités locales littorales, des enjeux liés à l'eau.

Pour les eaux souterraines, leur état est affecté par des pollutions diffuses et ponctuelles d'origine agricole.

Sur les eaux côtières

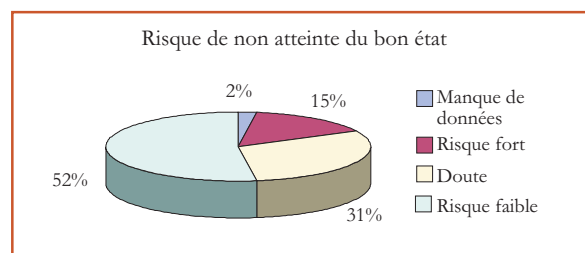
Les agglomérations sont les principales sources de métaux lourds au milieu marin. Elles amènent également des polluants organiques et des pesticides. Les cours d'eau côtiers, essentiellement le Gapeau et le Var, présentent des apports significatifs de ces mêmes polluants mais seulement pour un nombre limité de masses d'eaux côtières :



L'analyse de l'impact des pressions s'exerçant sur les masses d'eau côtière, met en évidence l'importance des aménagements littoraux, des usages maritimes. Les apports polluants concernent un nombre plus réduit de secteurs mais restent toutefois significatifs avec 5 masses d'eau impactées sur 14.

Les risques d'écart aux objectifs environnementaux à l'horizon 2015

Plus de 50 % des masses d'eau "cours d'eau" devraient atteindre le bon état écologique d'ici 2015, ce qui comparé à la situation globale sur le bassin du Rhône et des cours d'eau méditerranéens, est plus favorable. L'un des enjeux de la directive sera de les préserver pour maintenir notamment les activités qui s'y sont développées. Pour les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, les principales conséquences des pressions recensées concernent essentiellement le fonctionnement physique des cours d'eau (transit sédimentaire altéré, disparition de l'espace de divagation, transformation des lits...) et leur qualité biologique (circulation piscicole altérée, étiage accentué...). Seulement 24 % de ces masses d'eau sont pré-identifiées comme étant fortement modifiées.



Il faut rappeler également la très bonne qualité des plans d'eau naturels d'altitude. Seules les retenues, plans d'eau artificiels, présentent une qualité moyenne, voire mauvaise. Mais l'analyse doit être complétée.

Pour les eaux souterraines, deux masses d'eau ont un risque qualifié de moyen de ne pas atteindre le bon état écologique d'ici 2015.

Pour les eaux côtières, seules 2 masses d'eau sur 14 présentent un risque fort et 4 un doute. Les masses d'eau à risque fort, comme la quasi-totalité de celles qualifiées en doute, se situent au droit des principales zones urbaines dans des fonds de golfe ou de rade, et présentent un trait de côte artificialisé et des terrains gagnés sur la mer. Ainsi, 4 masses d'eau ont été pré-identifiées comme fortement modifiées.

L'influence des espèces invasives sur le risque de non atteinte du bon état reste difficile à évaluer.

Les questions importantes de ce territoire

Globalement, l'état des lieux réalisé sur ce territoire soulève des questions importantes qui ressortent au niveau du bassin :

- **Comment gérer et partager la ressource** pour concilier les usages et la préservation des milieux ? Quel équilibre entre les usages et les besoins des milieux ? Comment anticiper les périodes de pénuries, quelle gestion faut-il mettre en place ?
- **Quelle place pour l'hydroélectricité**, entre le développement des énergies renouvelables et la nécessaire protection des milieux aquatiques. Quels partenariats faut-il envisager pour restaurer les milieux ? Comment modifier la gestion des ouvrages existants pour en réduire les impacts physiques et biologiques et restaurer le continuum biologique et physique ?
- **L'eau et l'aménagement du territoire ne peuvent plus être dissociés.** La pression est grandissante sur la zone littorale et se traduit par l'augmentation des prélèvements sur la ressource, des rejets pollués, des usages et des aménagements. Ainsi se pose la question de l'articulation entre développement urbain et touristique avec bon état écologique des milieux. Plus largement, comment favoriser les liens entre les politiques de l'eau et celles d'aménagement du territoire. Où se situe la demande sociale en matière de développement, en matière d'environnement ? Incite-elle à préserver un bon état écologique ? Sur le littoral, l'augmentation des usages (plaisance, plongée, pêche...) doit devenir compatible avec le bon état des eaux côtières. Sur les têtes de bassins, les activités liées à l'eau sont aussi en développement et exigent une bonne qualité de ces milieux.
- **Les crues et les inondations** : l'augmentation de la pression démographique sur ce territoire engendre une demande croissante d'espaces, un plus grand besoin de se protéger contre les crues avec pour conséquence des aménagements contraignants pour les milieux. L'enjeu est donc de réduire la vulnérabilité des biens et des personnes tout en respectant l'objectif de bon état écologique.

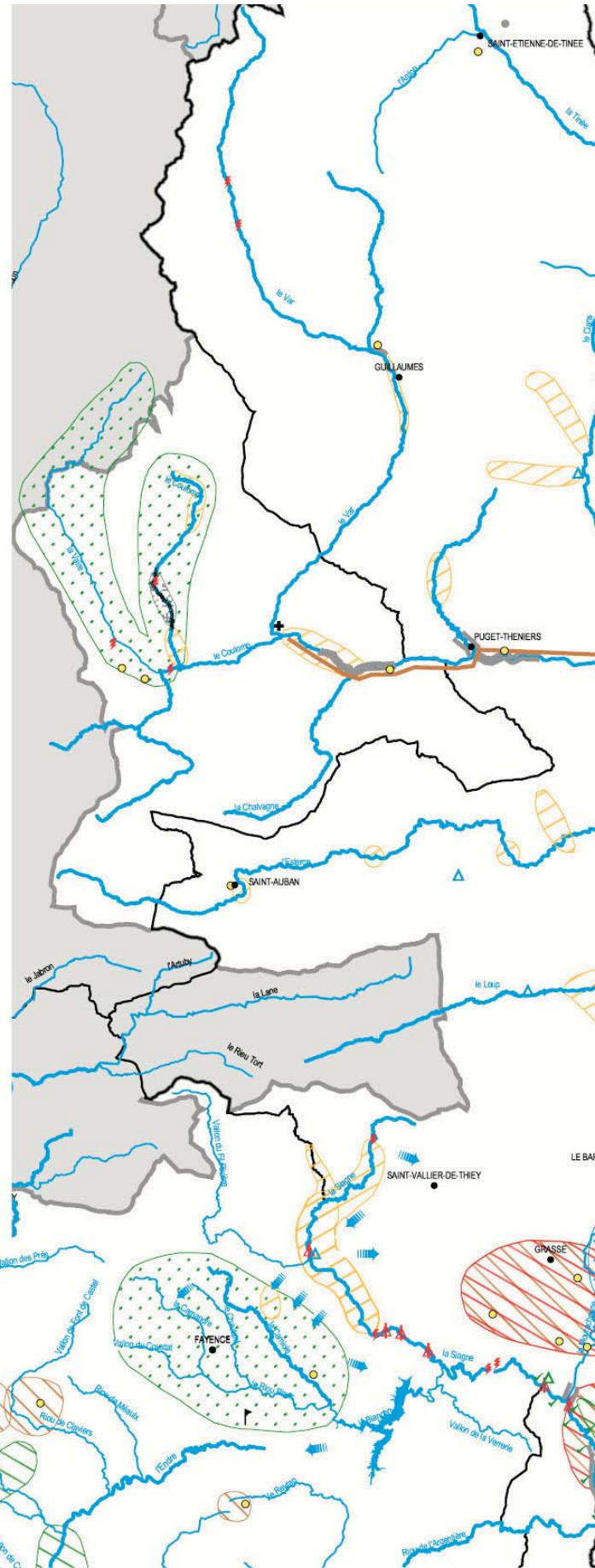
- **La restauration physique de ces milieux**, fortement dégradés par l'activité humaine et l'urbanisation, va nécessiter de concilier développement économique, préservation des nappes alluviales, gestion des inondations et atteinte du bon état.

Les enjeux écologiques liés aux espèces invasives : **au regard des connaissances actuelles, comment inciter une réflexion plus poussée ?**

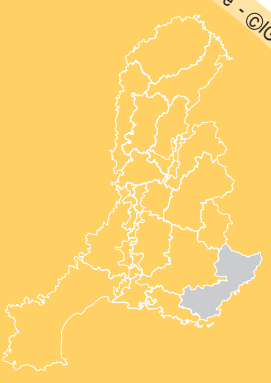


Pressions importantes

- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Ouvrage franchissable
- Ouvrage infranchissable
- Prélèvements ponctuels - agriculture
- Prélèvements ponctuels - AEP
- Zone d'extraction
- Micro-centrale
- Espèces invasives
- Artificialisation du cours d'eau
- Localisation d'infrastructures
- Modification du régime hydraulique
- Transferts d'eau d'un bassin à un autre
- Localisation de canaux EDF
- Zone d'influence des extractions
- Localisation de ZAC / ZI
- Prélèvements dispersés - agriculture
- Prélèvements dispersés - AEP
- Prélèvements dispersés - industrie
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée urbaine
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de sports d'eaux vives
- Zone de couverture du cours d'eau
- Retenue d'eau artificielle
- Golf
- Zone d'enlèvement et/ou d'exhaussement du lit
- Pollution liée à la présence de mines
- Limite des territoires SDAGE-DCE
- Limites départementales



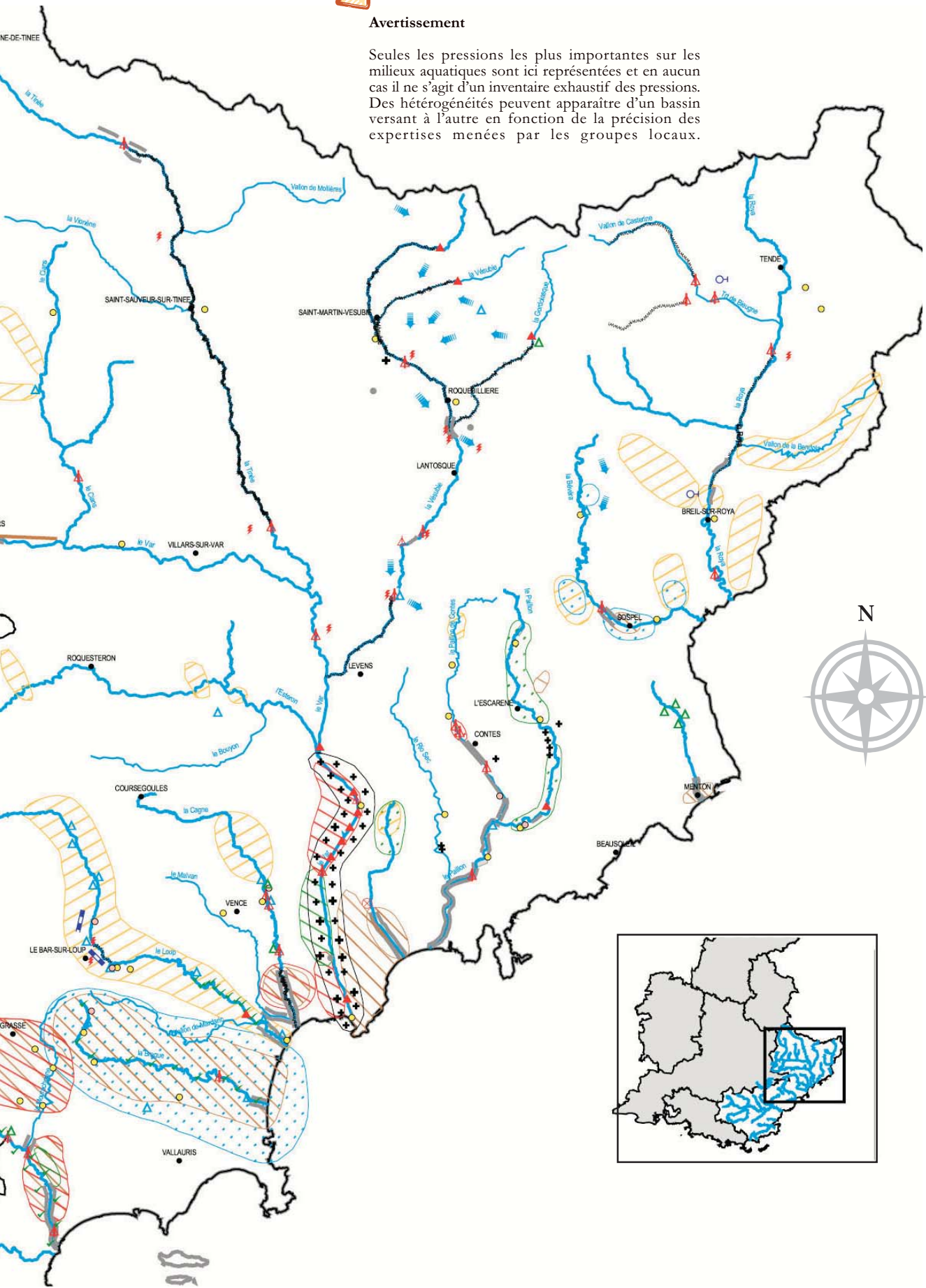
Echelle 1/300 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.



Pressions importantes

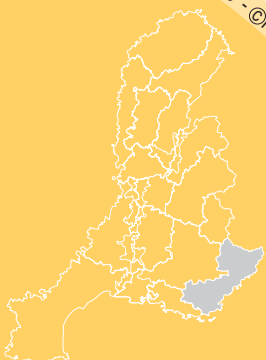
Eaux côtières

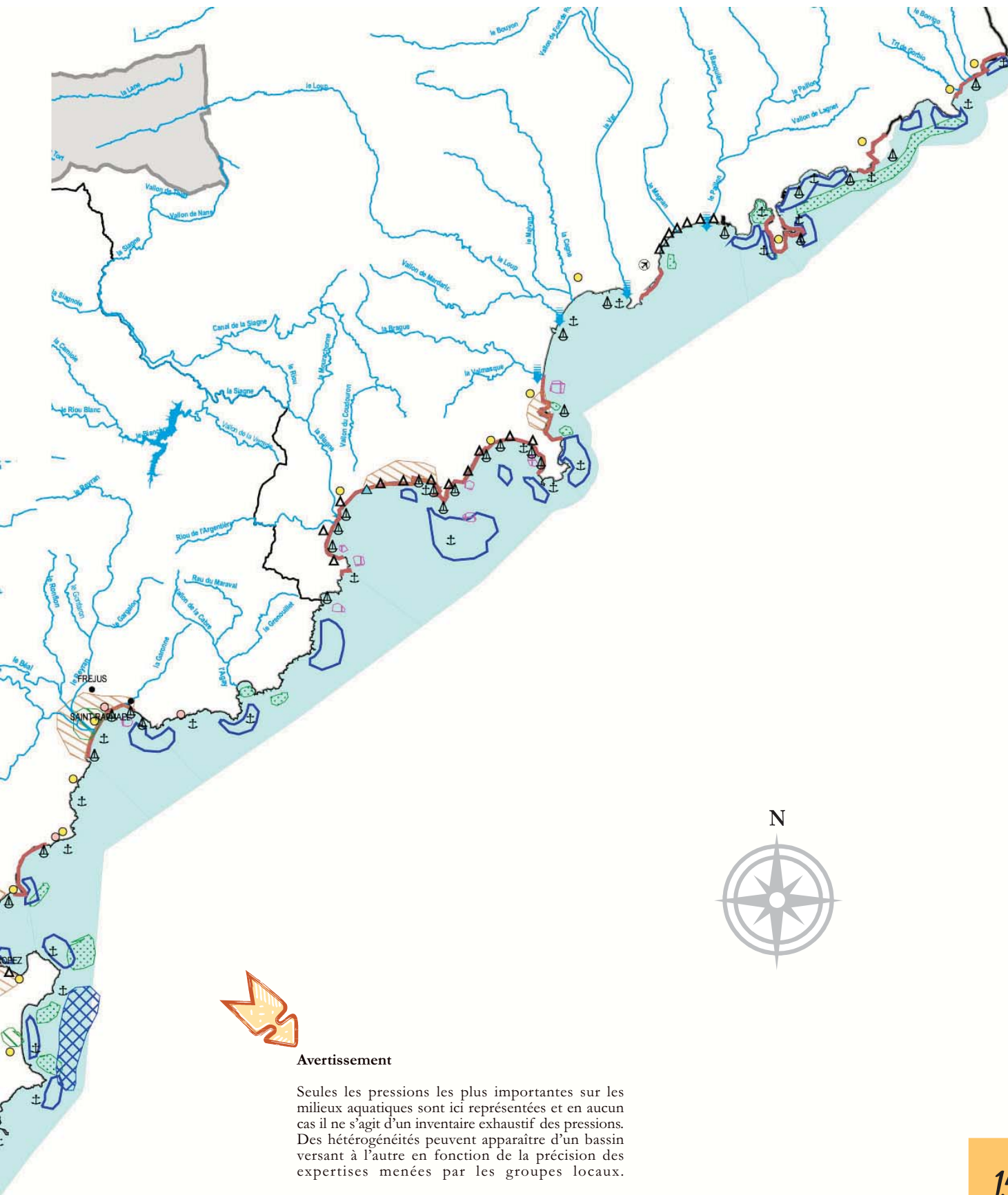
- Rejets de STEP
- Rejets industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- △ Rejets pluviaux
- ⇓ Apports cours d'eau côtiers
- ▲ Prise d'eau
- ⚓ Zone de mouillages
- ⚓ Port
- ✈️ Aéroport
- Artificialisation de la façade littorale
- ▨ Terrain gagné sur la mer
- ▨ Espèces invasives
- ▨ Zone de pêche et/ou de plongée
- ▨ Zone de pêche aux arts traînants
- ▨ Aquaculture, conchyliculture
- ▨ Zone de pollution diffuse agricole
- ▨ Zone de pollution dispersée urbaine
- ▨ Zone de pollution dispersée industrielle
- Masses d'eau côtières
- ▭ Limite des territoires SDAGE-DCE
- ▭ Limites départementales



Echelle 1/300 000 e

©IGN BD Carthage








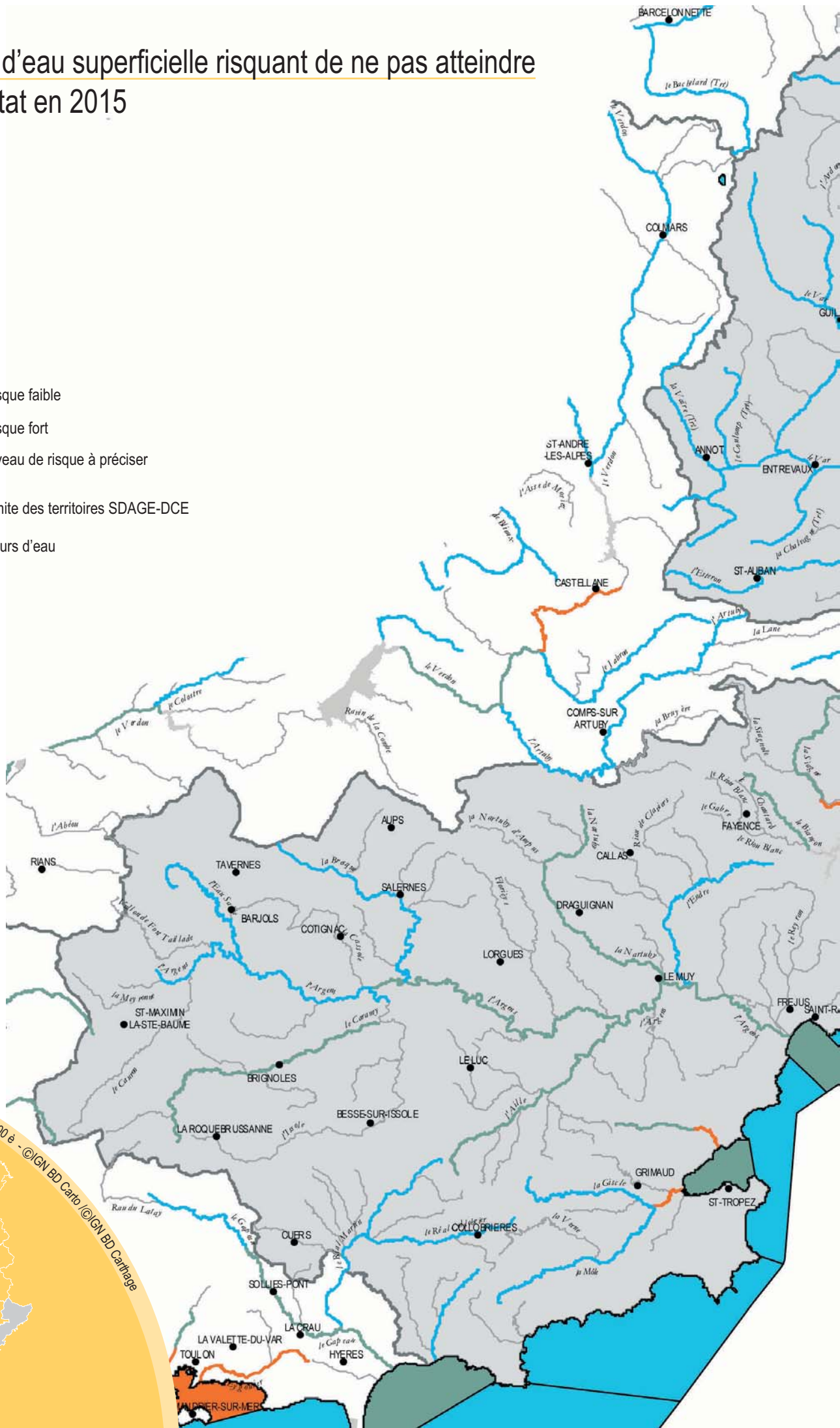


Avertissement

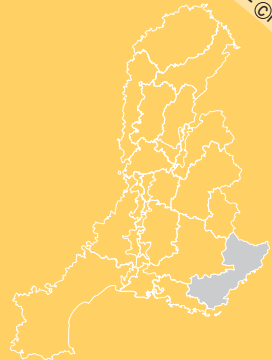
Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015




-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau

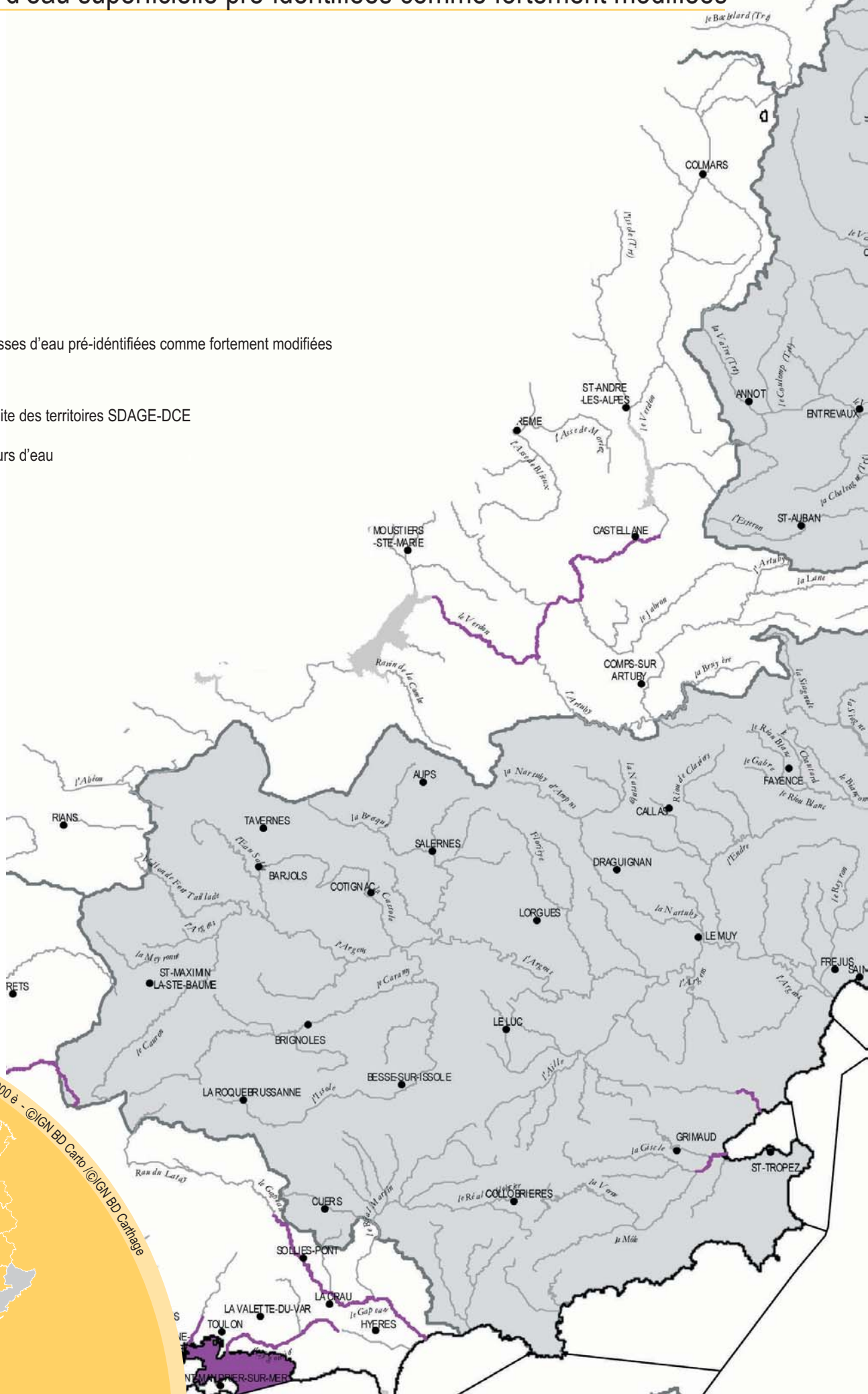


Echelle 1/600 000 e - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage

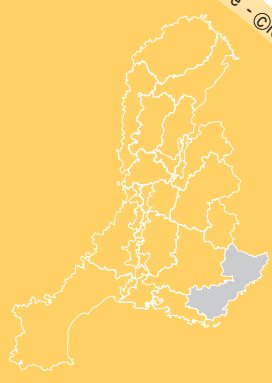


Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/600 000 e - ©IGN BD Cartho / ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif

15/ Côtiers est et Littoral

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

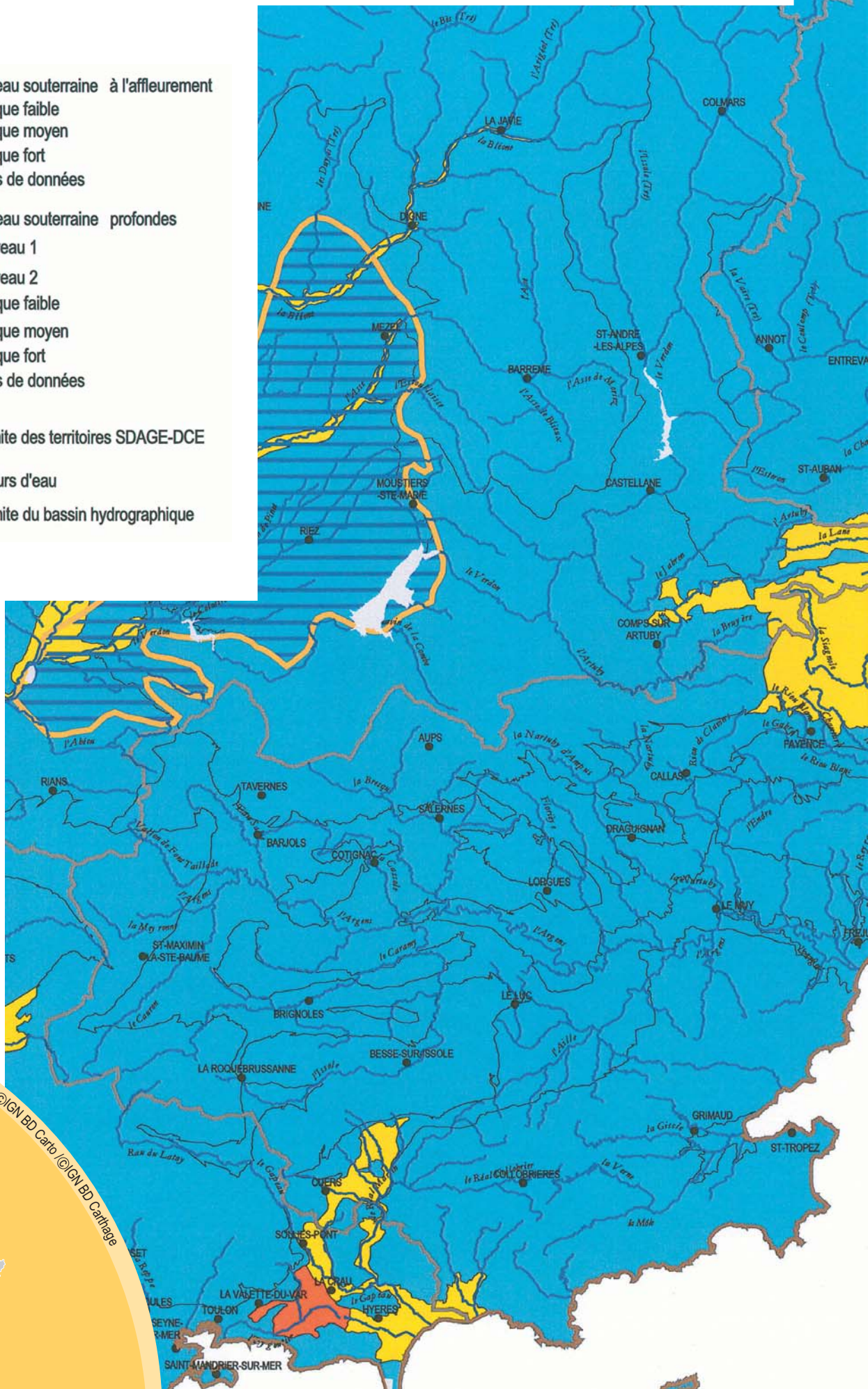
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

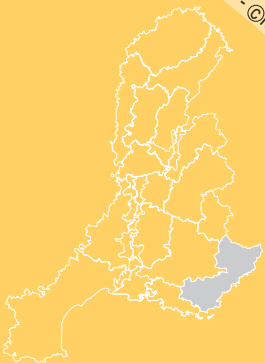
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/600 000 e - ©IGN BD Carthage



Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif

15/ Côtiers est et Littoral

Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

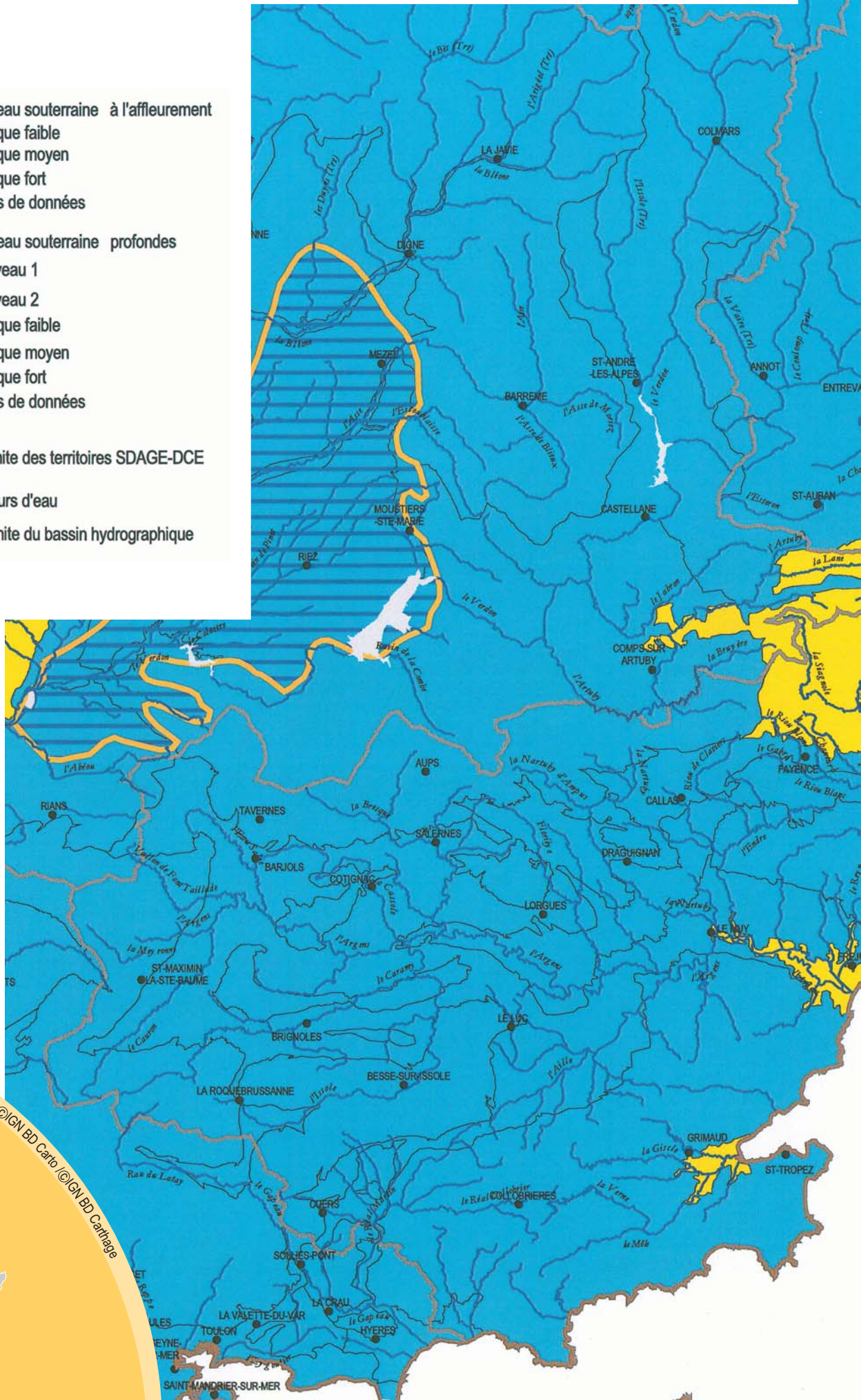
Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

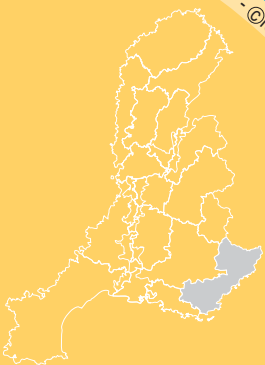
Limite des territoires SDAGE-DCE

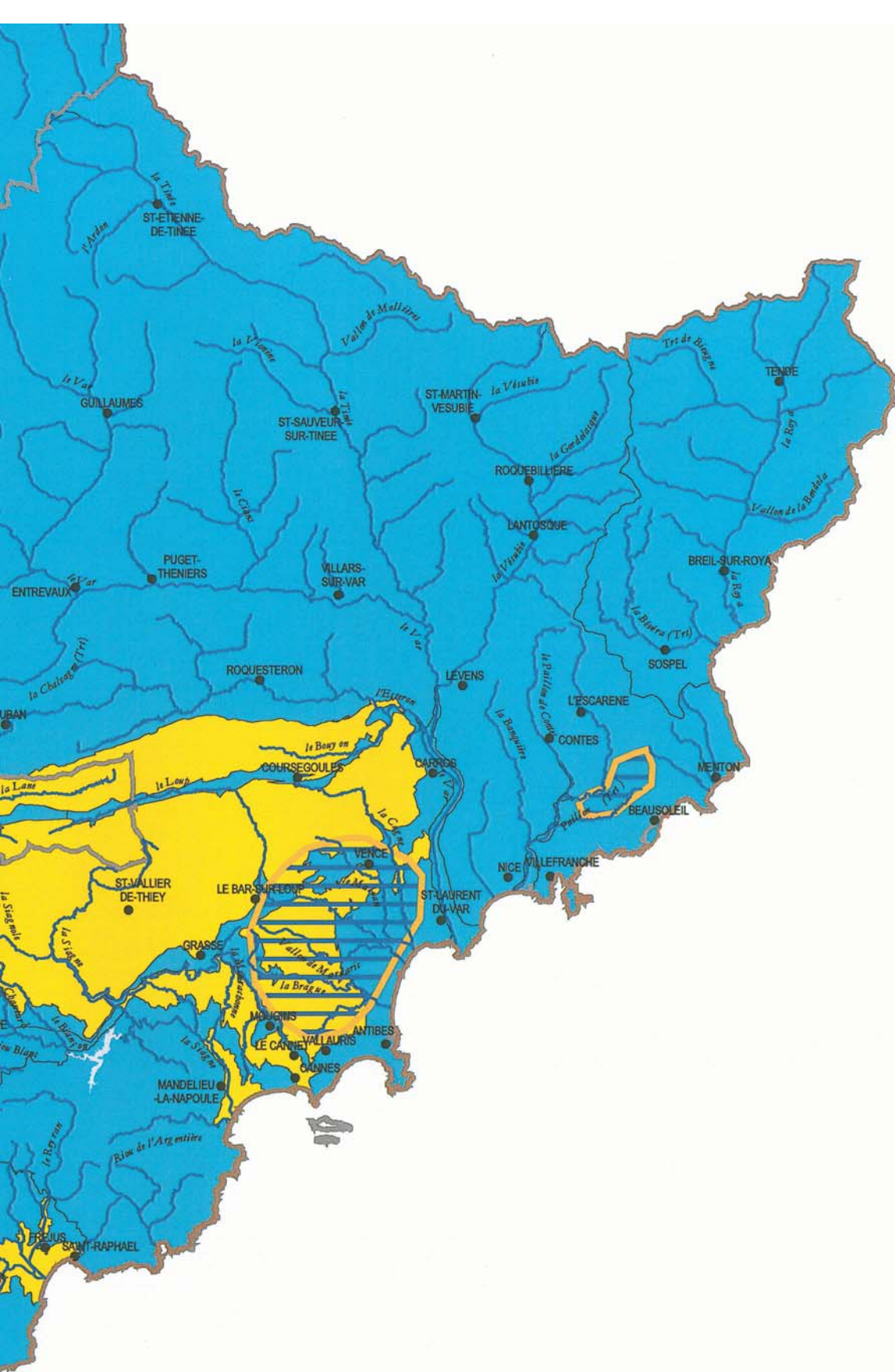
Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique



Echelle 1/600 000 à - ©IGN BD Cartho ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Cours d'eau

Code	Nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physique		
				matières organiques et oxydables	matières azotées	nitrites
73	La Bévéra	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne
74	La Roya de la frontière italienne et la vallon de Caïros à la mer	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
76a	Le Paillons de l'Escarène (de la source au Paillon de Contes)	Faible	Non	bonne	bonne	très bonne
76b	Le Paillons de Nice (du Paillons des Contes à la mer)	Fort	Oui	moyenne	bonne	bonne
77	Magnan	Faible	Non	bonne	bonne	bonne
78a	Le Var de la Vésubie à Colomars	Doute	Oui	très bonne	bonne	très bonne
78b	Le Var de Colomars à la mer	Fort	Oui	très bonne	bonne	très bonne
79	L'Esteron	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
80	La Vésubie du ruisseau de la Planchette à la confluence avec le Var	Doute	Doute	très bonne	très bonne	très bonne
81	La Vésubie de sa source au ruisseau de la Planchette	Doute	Non	très bonne	très bonne	très bonne
82	Le Var du Cians à la confluence avec la Vésubie	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
83	La Tinée du vallon de Bramafam à la confluence avec le Var	Doute	Doute	très bonne	très bonne	très bonne
84	La Tinée de sa source au vallon de Bramafam	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
85	Le Cians	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
86	Le Var du Coulomp au Cians	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
87	La Roudoule	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
88	La Chalvagne	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
91	Le Var de sa source au Coulomp	Faible	Non	bonne	très bonne	très bonne
92a	La Cagne amont	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
92b	La Cagne aval	Fort	Doute	bonne	bonne	bonne
93a	Le Loup amont	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
93b	Le Loup aval	Faible	Non	très bonne	bonne	bonne
94	La Bague	Fort	Non	moyenne	moyenne	bonne
95	La Siagne du Biançon à la mer Méditerranée	Doute	Oui	très bonne	bonne	bonne
96a	La Siagne amont	Doute	Non*	très bonne	très bonne	très bonne
96b	La Siagne aval	Fort	Non*	très bonne	très bonne	bonne
97	Le Biançon	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
99a	Le Preconil de la source au vallon du Couloubrier	Doute	Non	moyenne	très bonne	bonne
99b	Le Preconil du vallon du Couloubrier à la mer	Fort	Oui	bonne	bonne	bonne
100a	La Môle de sa source à la confluence avec la môle incluse	Faible	Non	très bonne	bonne	très bonne
100b	La Giscle de la confluence avec la Môle à la mer	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bonne
105	L'Endre	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
106	La Nartuby	Doute	Non	bonne	bonne	bonne
107	L'Aille	Doute	Non	bonne	moyenne	bonne
108	L'Argens du Caramy à la confluence avec la Nartuby	Doute	Non	très bonne	bonne	bonne
109	La Bresque	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
110	L'Argens de sa source au Caramy, l'Eau Salée incluse, l'aval du Caramy inclus	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
111	Le Caramy	Doute	Non	très bonne	bonne	très bonne
112	Le Maravanne	Faible	Non	?	?	?
122	L'Huveaune de sa source au Merlançon	Doute	Doute	très bonne	bonne	bonne
2031	Le Coulomp, la Bernade, la Galange, la Vaire, la Combe	Faible	Non	très bonne	très bonne	très bonne
2033	L'Argens de la Nartuby à la mer	Doute	Non	bonne	bonne	bonne

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Risque de non atteinte du bon état *
L97	Lac Rabuons	fortement modifié	T Bonne	MEF
L98	Lac Basto	fortement modifié	T Bonne	MEF
L99	Lac de l'Agnel	fortement modifié	T Bonne	MEF
L104	Lac Nègre	naturel	T Bonne	Faible
L105	Lac de Vens	naturel	T Bonne	Faible
L107	Saint Cassien (retenue)	fortement modifié	Bonne	
L108	Carcès (retenue)	fortement modifié	Moyenne	
L109	Verne (retenue)	fortement modifié	Moyenne	

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015					Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagement des milieux connexes	invertébrés	poissons	eutrophisation	
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	nul	faible	très bonne	moyenne	moyenne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	bonne
bonne	moyenne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	faible	faible	bonne	bonne	bonne
e	médiocre	?	?	?	fort	moyen	fort	moyenne	mauvaise	médiocre
e	?	?	très bonne	?	faible	nul	moyen	?	bonne	très bonne
bonne	bonne	?	bonne	?	faible	faible	fort	bonne	bonne	bonne
bonne	bonne	?	bonne	?	faible	fort	fort	bonne	moyenne	bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	nul	nul	bonne	bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	fort	nul	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	faible	faible	bonne	moyenne	très bonne
bonne	bonne	très bonne	?	très bonne	faible	faible	nul	bonne	très bonne	bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	moyen	moyen	bonne	moyenne	très bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	faible	faible	bonne	très bonne	très bonne
bonne	bonne	?	?	très bonne	nul	nul	nul	bonne	très bonne	très bonne
bonne	bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	nul	moyen	bonne	très bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	nul	nul	bonne	très bonne	très bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	nul	nul	nul	?	?	?
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	faible	nul	nul	bonne	très bonne	moyenne
bonne	très bonne	?	?	?	fort	faible	nul	bonne	bonne	très bonne
bonne	bonne	?	?	?	fort	nul	fort	moyenne	mauvaise	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	bonne	fort	faible	nul	bonne	bonne	bonne
e	bonne	très bonne	bonne	?	fort	nul	moyen	bonne	bonne	moyenne
e	moyenne	?	très bonne	très bonne	moyen	faible	moyen	moyenne	bonne	moyenne
e	bonne	?	?	?	fort	fort	fort	bonne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	moyen	nul	bonne	bonne	bonne
e	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	fort	moyen	nul	bonne	médiocre	bonne
e	bonne	très bonne	?	?	moyen	nul	moyen	?	moyenne	moyenne
e	très bonne	?	?	?	faible	nul	nul	moyenne	?	bonne
e	bonne	?	?	?	faible	nul	fort	?	?	?
bonne	très bonne	bonne	très bonne	?	faible	faible	moyen	bonne	moyenne	très bonne
e	moyenne	bonne	très bonne	?	faible	faible	fort	moyenne	moyenne	moyenne
bonne	très bonne	très bonne	?	très bonne	nul	nul	nul	?	?	très bonne
e	bonne	bonne	très bonne	bonne	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
e	moyenne	?	?	très bonne	faible	nul	moyen	moyenne	moyenne	?
e	bonne	bonne	?	?	fort	fort	nul	bonne	?	bonne
bonne	très bonne	?	?	?	faible	moyen	faible	très bonne	?	très bonne
bonne	très bonne	?	?	?	faible	faible	faible	bonne	?	bonne
?	?	?	?	?	nul	nul	faible	?	?	?
e	bonne	très bonne	?	médiocre	moyen	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne
bonne	très bonne	très bonne	très bonne	très bonne	moyen	nul	faible	bonne	bonne	très bonne
e	bonne	?	?	?	moyen	moyen	faible	bonne	bonne	?

de non atteinte du
at *
MEFM
MEFM
MEFM
Faible
Faible

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Masses d'eau côtières

code	Nom	Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	Qualité physico-chimique estimée		
				Matières organiques et oxydables	matières en suspension	métaux lourds
C7h	Iles du soleil	faible	non	bonne	bonne	bonne
C7i	du Cap d'Estérel au Cap de Brégançon	doute	non	moyenne	bonne	moyenne
C7j	du Cap Bénat à la pointe des Issambres	faible	non	bonne	bonne	moyenne
C8a	de la pointe des Issambres à l'Ouest de Fréjus	faible	non	bonne	bonne	très bonne
C8b	Golf de Saint Tropez	doute	non	bonne	bonne	moyenne
C8c	Fréjus_St Raphaël à l'ouest de St Maxime	doute	non	bonne	bonne	moyenne
C8d	de l'ouest de Fréjus à la pointe de la Galère	faible	non	bonne	bonne	bonne
C8e	de la pointe de la Galère au Cap d'Antibes	doute	oui	bonne	bonne	moyenne
C9a	du Cap d'Antibes au port d'Antibes	faible	non	bonne	très bonne	bonne
C9b	du port d'Antibes au port de commerce de Nice	fort	oui	bonne	mauvaise	mauvaise
C9c	du port de commerce de Nice au Cap Ferrat	faible	non	bonne	bonne	bonne
C9d	du cap de Nice au Cap Ferrat	fort	doute	bonne	bonne	?
C10a	du Cap Ferrat au Cap d'Ail	faible	non	bonne	bonne	bonne
C10b	du Cap d'Ail à Monté Carlo					
C10c	de Monté Carlo à la frontière italienne	faible	non	bonne	bonne	bonne

Masses d'eau artificielles (Canaux)

Code	Nom	Type
3003	Canal de Muy	canal de transport d'eau brute
3046	canal de la Siagne	canal de transport d'eau brute
3047	canal de la vésubie	canal de transport d'eau brute

Masses d'eaux souterraines

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	Equilibre du biseau salé
6136	Massifs calcaires Audibergue, St Vallier, St Cézaire, Calern, Caussols, Cheiron	Moyen	Moyen	Moyen	Bon	Très Bon
6137	Massifs calcaires de Ste Baume, Agnis, Ste Victoire, Mont Aurélien, Calanques et Bassin du Beausset interne	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6138	Massifs calcaires du Trias au Crétacé dans le BV de l'Argens	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6139	Plateaux calcaires des Plans de Canjuers et de Fayence	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6318	Alluvions des fleuves côtiers Giscle et Môle, Argens et Siagne	Faible	Moyen	Moyen	?	
6328	Alluvions du Var et Paillons	Faible	Faible	Faible	Bon	Bon
6343	Alluvions du Gapeau	Moyen	Faible	Moyen	Bon	Bon
6404	Domaine plissé BV Var, Paillons	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6416	Domaine plissé BV Roya, Bévéra	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6520	Domaine marno-calcaire et gréseux de Provence est - BV Côtiers est	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6609	Socle Massif de l'Estérel, des Maures et Iles d'Hyères	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon
6610	Socle Massif du Mercantour	Faible	Faible	Faible	Très Bon	Très Bon

? : manque d'information pour se prononcer

Qualité estimée en 2015			Impacts hydrom-orphologiques		Qualité biologique estimée en 2015						
aux	pesticides	autres polluants organiques	aménagement gagnés sur la mer	artificialisation du trait de côte	qualité biologique globale	herbier de Posidonie	peuplements gorgonaires	indice benthique de substrat	biocénose marine	Phytoplancton	espèces invasives
ne	bonne	bonne	nul	faible	bonne	bonne	bonne	?	bonne	?	faible
ne	moyenne	bonne	faible	moyen	bonne	bonne	?	?	bonne	?	fort
ne	médiocre	bonne	faible	moyen	bonne	bonne	bonne	?	bonne	?	fort
ne	bonne	bonne	faible	faible	bonne	très bonne	bonne	?	bonne	?	fort
ne	bonne	bonne	faible	moyen	moyenne	bonne	moyenne	?	moyenne	?	?
ne	bonne	bonne	faible	fort	moyenne	médiocre	bonne	?	bonne	?	?
ne	bonne	bonne	faible	moyen	bonne	bonne	?	?	bonne	?	fort
ne	bonne	bonne	moyen	moyen	bonne	bonne	bonne	?	bonne	?	fort
ne	bonne	bonne	faible	moyen	bonne	bonne	?	?	bonne	?	moyen
aise	bonne	médiocre	moyen	fort	médiocre	médiocre	?	?	médiocre	?	fort
ne	bonne	?	nul	moyen	médiocre	médiocre	?	?	médiocre	?	moyen
	?	?	faible	moyen	mauvaise	mauvaise	?	?	mauvaise	?	fort
ne	bonne	moyenne	faible	faible	bonne	?	?	?	bonne	?	moyen
Monaco (masse d'eau n'appartenant pas au district)											
ne	moyenne	moyenne	faible	faible	bonne	?	?	?	bonne	?	moyen

tifs	Aspects qualitatifs						
	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
ibre							
eau							
é							
on	Très Bon	Très Bon	Moyen	Très Bon	?	Très Bon	Bon
	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
	?	?	?	?	?	?	?
	Très Bon	Bon	Bon	Bon	Très Bon	Bon	Bon
	Moyen	Moyen	?	Bon	Très Bon	Bon	?
on	Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
on	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées